

## SOMMAIRE

1. Projet « Orange Gardens », ça déménage ... ou pas ?..... 1
2. Bilan de la Restauration 2023 Orange Wholesale ..... 2
3. S1 2024 : Eclairage sur l'activité OW... et le futur de nos emplois..... 3
4. Projet de mise en place de la PVV chez OWF ..... 3

## Projet « Orange Gardens », ça déménage ... ou pas ?

### Ce n'est qu'un Projet... selon la Direction

Le CSE vient d'être informé du « Projet immobilier » Gardens Future - Étape 4. Selon la Direction, **ce projet « ambitieux » vise à améliorer la performance globale d'Orange** en rationalisant ses espaces de travail et en centralisant ses équipes. Il faut sans doute comprendre l'amélioration de la performance financière en réduisant les coûts d'hébergement et en délocalisant en banlieue.

### Un sondage salarié qui en dit long...

Selon l'avis du personnel qui s'est exprimé au travers d'une enquête et d'un sondage, ce projet reste **préoccupant** autant sur les **aspects humains** (densification, flex desk) que sur **l'éloignement** de leur lieu de travail vers Chatillon entraînant **l'allongement du temps de transport et donc de la journée de travail**.

### Un manque de transparence et de dialogue au CSE

Aucune information ni consultation du CSE OW n'était prévue avant l'année prochaine... Et pourtant, « en même temps », les salariés Archives et Alleray sont **régulièrement informés dans le détail par la Direction** du déménagement à venir vers Chatillon Garden via des « call salariés » et autres « OINIS communication ». Etude sur les **temps de transport**, les **aménagements**, la **densification** des bureaux, **flex-desk**... autant de sujets que la **Direction refusait de discuter** avec vos représentants.



### Actions des élus CFE-CGC :

Privés de tous moyens d'actions, vos élus ont réunis la **Direction Orange Wholesale** et l'**Inspection du travail** et ont demandé **l'ouverture immédiate du dossier « Orange Garden »** dès le CSE des 24/25 octobre 2024.

Ce **délit d'entrave manifeste**, et contraire à la loi, exprime toute la stratégie de nouveau dialogue social « made in Orange » qui ambitionne de **passer outre** les élus pour vous **imposer directement des choix** non négociés ... car sans doute non négociables ?



## Bilan de la Restauration 2023 Orange Wholesale

### Un budget non dépensé « confortable » !

Fin 2023, ce sont près de 12 millions d'euros non dépensés qui s'accumulent dans les « réserves » de la Direction Nationale de la Restauration. L'entreprise se félicite de sa gestion...ou plutôt des économies réalisées sur notre budget social prévu initialement pour financer l'ensemble des repas des salariés.

### Mais quelle est la recette pour économiser ?

Fermetures de restaurant, Nombre de repas servis, appel d'offres et choix des prestataires à bas coûts ?

### Nos très chers « Restaurant Orange »

Les restaurant sur sites Orange représentent 36% des repas servis. Ce chiffre est en forte baisse, en ligne avec les fermetures de Restaurants Orange qui passent de 119 à 73 fin 2023. Une baisse principalement due à la création des Campus et au regroupements d'équipes (déménagements/fermeture de sites). La subvention moyenne par repas est de 17,60€ ce qui représente près de 55% du budget Restauration.

Ce montant élevé s'explique notamment par une ponction de 18M€ de charges locatives réclamé par Orange ce qui représente la moitié du budget. Ce n'est pas le repas qui coute cher chez Orange, ce sont les 50% de charges !

### Les Titres Alimentation Orange

53% des repas sont servis sous forme de Titre Alimentation (sites sans Restauration collective et Télétravail). La subvention par repas était de 6.70€ et représentait 31% du budget. C'est l'offre de Restauration majoritaire et la moins coûteuse.

### Troisième offre : le Restaurant Inter Entreprise RIE

11% des repas sont pris en Restaurant Inter-entreprises. Cette offre mutualisée avec d'autres Entreprises (qui consomme 10% du budget) est subventionnée environ 10,15€ par repas. C'est le juste prix pratiqué par une majorité d'entreprises.

### Avis des élus CFE-CGC :

55% du budget consommé par les seuls Restaurants d'Orange, des loyers astronomique dépassant parfois la subvention globale des repas, des frais de fonctionnement sans explications et malgré tout du reliquat non dépensé et conservé par l'Entreprise... La CFE-CGC récuse ce modèle inconditionnel de budget Restauration délégué à l'Entreprise.

**Notre proposition :** Une gestion transparente, un libre choix entre Restauration collective ou Titres Alimentation et en finir avec le budget conservé par la Direction. **Ce budget non dépensé devrait être utilisé en ASC** pour vous proposer de **belles prestations vacances** dignes d'un grand groupe comme Orange.





## S1 2024 : Eclairage sur l'activité OW... et le futur de nos emplois

### Une bonne dynamique... mais baissière !

La Direction OW observe une bonne dynamique de l'activité au S1 2024 tout en observant une « tendance baissière de la marge dégagée ». Tout est dit effectivement.

Concernant l'avenir, les relais de croissance devant prendre la suite de la baisse du marché cuivre, nous constatons que certaines offres sont toujours indisponibles comme celles autour du CDN et du Satellite.

Les élus s'inquiètent (et surtout les clients d'Orange) sur la robustesse de notre solution industrielle du Roaming après 2 incidents majeurs pendant l'été.

Attention également à la création de valeur qui a tendance à se faire dans les filiales...

Notons également l'absence d'annonce et de retombées économiques suites aux JO et JOP de Paris.

### Actions des élus CFE-CGC :

#### En résumé, le bilan présenté n'est pas satisfaisant

Il ne présente pas les bons indicateurs pour juger de la santé d'Orange Wholesale : croissance ou pas ? Sous-traitance ou emploi en France ? Investissements ou pas ?

#### On maîtrise la pente douce de la décroissance de la marge ... jusqu'à quand ?

Une expertise CSEC est en cours car le bilan présenté n'est pas rassurant sur la pérennité de l'activité ... et donc de nos emplois.

## Projet de mise en place de la PVV chez OWF

### La Part Variable évolue chez OWF

La Direction OWF souhaite harmoniser les parts variables de ses commerciaux qui est actuellement répartie entre PVM et PVV.

**Objectifs** : améliorer l'attractivité OWF pour les profils commerciaux avec une espérance de gain de +30% par rapport à la PVM.

**Ce projet sera soumis au vote du CSE OW d'octobre.** D'ici là, les salariés seront informés et les élus pourront recueillir leurs avis avant un passage au vote en CSE.

### L'avis de la CFE-CGC :

Rappelons que la Direction se félicite d'avoir été nommé « **Meilleur opérateur Mondial de Wholesale** »

Ce que l'on sait sur ce dossier :

- ce sera proposé sous forme d'avenant au contrat de travail pour accepter la mise en place de la PVV,
- les objectifs commerciaux seront (enfin) fixés en début de semestre,
- une harmonisation entre OWI et OWF est à l'étude.

**Prochain CSE Orange Wholesale : 24 / 25 octobre 2024.**

